

[RUBRIQUE « MÉMOIRE ET RÉFLEXIONS »]

Les musées de la Résistance et de la Déportation

Aperçus de la table ronde organisée par la Fondation de la Résistance et l'Institut national du patrimoine les 15 et 16 mars 2005 ⁽¹⁾

Organisée par l'Institut national du patrimoine, sous l'impulsion de sa directrice, Geneviève Gallot, avec le concours très actif de la Fondation de la Résistance et de son directeur historique Bruno Leroux ainsi que de son responsable archives Frantz Malassis, et de la direction des Musées de France, la table ronde des 15 et 16 mars marque une étape, que je crois décisive, dans un long processus. ⁽²⁾

Les premiers musées de la Résistance sont nés du terrain, au plus près des lieux et des actions dont ils voulaient conserver la mémoire, à l'initiative des « anciens » des maquis, mouvements ou réseaux. Depuis soixante ans, certains ont disparu ; d'autres, nombreux, ont été créés, dans des contextes et avec des statuts variés : ainsi ce musée de l'Ain et du Haut-Jura, que j'ai connu associatif, aujourd'hui départemental, après avoir été communal, symbole d'une appropriation par les collectivités publiques d'une histoire qui, au fil des ans, passe des acteurs à la Nation.

Aujourd'hui, les musées de la Résistance sont face à une triple nécessité :

Nécessité de la professionnalisation (établissement d'inventaires, restaurations et conservation, animation et diffusion) pour laquelle le concours de la direction des Musées de France, désormais ouverte à tous les musées et plus seulement, comme je l'ai connue dans les années 80, aux seuls musées des « Beaux arts », sera essentiel.

Nécessité de construire des réseaux pour renforcer le potentiel scientifique, historique et pédagogique, démarche qui doit impliquer fortement les collectivités territoriales.

Nécessité enfin de préserver ce qui doit demeurer la marque distinctive de ces musées, l'esprit de la Résistance ; tâche difficile, pour laquelle la présence et l'action de notre Fondation seront précieuses.

Dans l'immédiat, nous allons tirer les riches leçons de la table ronde et, avec le concours de l'Institut national du patrimoine et de la direction des Musées, la prolonger par des actions plus ciblées et régionalisées. L'action engagée est de longue haleine. La Fondation de la Résistance est pour sa part prête à s'y engager.

Jacques Vistel

Vice-président de la Fondation de la Résistance

Introduction générale

Il y a tout juste dix ans, la direction des Musées de France commandait à Emmanuelle François une mission sur les musées de la Seconde Guerre mondiale, et tout particulièrement sur les musées de la Résistance et de la Déportation. Bien sûr, ces musées étaient déjà bien connus et étudiés dans le cadre des musées militaires, et plusieurs publications avaient rendu compte de leur action dès le début des années 1980. Mais en 1995, la situation était à un tournant. Leur nombre était devenu considérable (plus d'une centaine), et leur disparité extrême. Qu'en est-il aujourd'hui ? Même si nous sommes amenés à présenter les choses d'une manière quelque peu provocatrice, nous devons étudier ces musées avec impartialité, de manière à essayer de dégager tous les moyens qui seraient les plus aptes à les aider à évoluer positivement.

1995 : comment limiter un accroissement anarchique ?

Marie-Hélène Joly (« Des musées de la Résistance » *in Résistants et Résistance, sous la coordination de Jean-Yves Boursier*, Paris, l'Harmattan, 1997) distingue entre les musées de la première génération (créés à l'initiative d'associations d'anciens résistants) et ceux de la seconde génération (marqués par l'intervention de professionnels extérieurs au milieu résistant, historiens, conservateurs, muséographes).

J'ajouterais volontiers une génération intermédiaire, également le plus souvent associative, qui dans les années 1985-1995 fut issue d'une multitude de projets qui d'ailleurs, pour la plupart, n'ont pas abouti.

Musées créés par des résistants ou musées consacrés à la Guerre et à la Résistance, le propos n'est pas forcément identique, et donc, comme nous le verrons plus loin, les questions de terminologie ne sont pas innocentes. D'autant que certains sont en même temps des lieux de mémoire, pour ne pas dire des musées de sites. Les configurations émotionnelles et commémoratives sont souvent à la base des créations. Les tout premiers musées furent ouverts dès 1946, mais environ un quart d'entre eux ont été créés entre 1954 et 1979. Les trois-quarts de ces musées voient le jour dans la décennie 1980-1990.

Pourquoi tant de musées ? « *On constate que la vague de création des musées de la Résistance suit quasiment la même courbe que l'explosion des musées d'arts et traditions populaires et d'histoire locale ; c'est à partir des années 1970 que le musée devient (pour un temps au moins) une réponse quasi-automatique à tous les problèmes de mémoire (comme si le patrimoine matériel était devenu le vecteur essentiel de la mémoire). La "muséomanie" ne sévissait pas à l'époque où les anciens combattants de la Première Guerre mondiale étaient vivants, actifs, et constituaient un groupe de pression important, la mémoire trouvait pour s'exprimer d'autres voies, peut-être plus efficaces* » (Marie-Hélène Joly, *ibidem*, p. 181).

Musées d'histoire, musées de guerre, musées de société, musées de site, musées de mémoire ?

À partir de collections à la fois répétitives et originales, et dont les types (œuvres d'art, objets, archives, documents divers) et les quantités étaient extrêmement variables d'un musée à un autre, il leur a fallu constituer des discours historique et des parcours muséaux. Les questions fondamentales, tant idéologiques que techniques, se sont donc posées à tous les types de musées, du plus grand au plus petit, dont la vocation essentielle semblait être de concrétiser la continuité d'une action en se situant toujours dans le cadre des « musées d'histoire ».

Première ambiguïté d'ailleurs, car est-il appellation plus difficile à cerner ? Il est de fait que les observations générales relevées en 1992 par Élisabeth Caillet, qui alors gagnaient en acuité, demeurent toujours d'actualité aujourd'hui : « *Le musée d'histoire, situé au croisement des politiques culturelles et de la mémoire sociale, relève de la mise en ordre politique.* » (*La Nouvelle Alexandrie ou musées et Sciences Humaines*, Paris, 1993, p. 13). « *La mémoire, l'histoire et le musée entretiennent un rapport pathétique.(...) On a en effet avec les musées d'histoire une contradiction entre le recul nécessaire à l'historien et l'efficacité visée par la « présence » du passé proposée par le musée d'histoire. Cette contradiction s'accroît lorsqu'il s'agit de musées traitant de sujets proches, voire quasi contemporains. (...) Mais les musées d'histoire posent aussi la question du montrable, du muséable : tout est-il à montrer, à mettre en exposition, permanente ou temporaire ?* » (*Ibidem*, p. 14).

Dans la même publication, Jean-Yves Boursier insiste en remarquant que ces musées fonctionnent aussi comme musées de guerre (armes, uniformes, etc.) et surtout comme musées de société (la vie sous l'Occupation).

Restent les questions techniques, en dehors de toute considération de choix politique ou idéologique : « *Comment rendre intelligibles les situations historiques d'un point de vue muséal ? Ainsi se pose la question de la conscience historique dans la modalité d'une médiation muséale* » (*ibidem*, p. 145). « *Comment représenter l'invisible, ceux qui n'ont pas de nom ou de visage ?* » (*ibidem*, p. 148). La muséographie, technique quasiment inconnue dans les années 1970, s'est développée avec force, creusant un fossé chaque jour plus large entre les petits musées sans grands moyens financiers et ceux qui disposent de ressources appropriées, tant en moyens techniques qu'en personnels.

De plus, des choix sont à faire, qui peuvent parfois dérouter les tenants d'un type de musée traditionnel. Les « nouvelles » technologies, les procédés interactifs, les présentations audiovisuelles et les multimédias offrent des possibilités qui sont loin d'être toutes exploitées. Et c'est dommage, car on est bien forcé d'admettre, en dehors de toute analyse des contenus des interventions, que les témoignages de résistants et

de déportés vus ces derniers mois à la télévision sont beaucoup plus chargés de sens et d'émotion « naturelle » que la plupart de nos musées. Est-ce à dire que ceux-ci seraient condamnés ?

Quant au « devoir de mémoire », expression que l'on a vu fleurir dans les médias, il s'agit bien évidemment d'un contresens : la mémoire ne peut être un devoir, elle est ou elle n'est pas. En revanche, la présentation des faits et surtout leur explication et leur discussion sont de véritables devoirs. Cela nécessite des services adaptés, qui sont prévus dans la nouvelle loi sur les musées mais encore absents de la plupart d'entre eux.

Des enjeux historiques, intellectuels et idéologiques

On est bien obligés de constater par ailleurs que, malgré des efforts incessants et tous azimuts, la période traitée dans ces musées n'est aujourd'hui toujours pas « soldée », historiquement parlant, dans la mémoire collective ni dans l'opinion publique, alors même que les derniers participants et témoins vont bientôt disparaître.

Le « démon des origines » (défaite, Occupation, Pétain), comme le nommait Marc Bloch, reste inconsciemment présent aujourd'hui, alors que les thèses négationnistes, Touvier, Vichy, libération de Papon, montrent la fragilité à la fois de la période et de sa mémoire. Et comment passer du musée politique au musée consensuel ?

Alors que le mythe de Napoléon continue, bien qu'affaibli, à perdurer aujourd'hui après deux siècles d'existence, la Résistance fait le plus souvent figure d'événement local et parfois même marginal, et même la Déportation entraîne chez les jeunes plus de compassion que de prise de conscience politique.

La faute en est-elle aux musées ? Leur émiettement et leur répétitivité en sont-ils arrivés à diluer la mémoire ?

Des questions toujours d'actualité

À la lumière de tous ces questionnements, on comprend mieux pourquoi le cahier des charges proposé par Marie-Hélène Joly à Emmanuelle François pour son rapport de mission d'étude a gardé tout son sens, malgré dix années passées. Il est donc particulièrement intéressant de rappeler les questions qui y étaient posées, car celles-ci, comme les grandes orientations du rapport, demeureront durant ces deux journées sous-jacentes à nos débats.

« Considérant la place prééminente des musées de la Résistance au sein des musées de la Seconde Guerre mondiale, on peut se demander :

- *Pourquoi y a-t-il aujourd'hui autant de musées de ce type en France ?*
- *À quels besoins répondent-ils ?*
- *En quoi le musée constitue-t-il (ou non) une réponse adaptée à la transmission de la mémoire de la Résistance ? Pourquoi tant d'associations de Résistants y ont-ils eu recours ? Quel est l'intérêt de ce médium par rapport à d'autres formes de transmissions (commémorations, monuments, livres, cédéroms, etc.), quel est l'âge moyen des membres des associations et voit-on poindre une relève ?*
- *Le terme (voire la notion) de musée est-il vraiment adapté en l'occurrence ?*
- *Quelles perspectives d'avenir peut-on raisonnablement envisager pour ces établissements ?*
- *Évolution récente en matière de statut, de dévolution des collections et de professionnalisation des personnels ?*
- *Enfin, quels peuvent être différents scénarios pour l'avenir de ces musées ? Survivront-ils à la génération qui les a créés ? À quelles conditions ? »*

Être musée à tout prix ?

À partir du moment où il est difficile, comme nous l'avons vu, d'inclure ces musées dans un genre plus général, ne sommes-nous pas en droit de nous demander si la meilleure formule est celle du musée, si tous sont bien des musées, ou du moins si le terme musée est forcément et toujours leur meilleure appellation ? Et qu'en est-il de leur vieillissement, en un temps où un musée est souvent dépassé au bout d'une dizaine d'années, s'il n'évolue pas en permanence : le public est aujourd'hui de plus en plus demandeur, exigeant et cruel. C'est la question posée déjà en 1992 par Martin Roth (*ibidem*, p. 171), qui est de savoir si les

musées fondés il y a quelques décennies seulement ont déjà fait leur temps... « *Les établissements culturels sont sujets aux courants de mode, deviennent ennuyeux, sont chics, en vogue ou pas* ».

Car au total, si « *Les méthodes, la collection, l'archivage, l'inventaire, etc., peuvent rester invariables, le canon et la perspective doivent changer* » (*ibidem*, p. 175).

Une des autres grandes questions qu'il faudra bien se poser est celle de savoir si définitivement la Résistance et la Déportation sont bien du domaine des musées, au sens du *museion* de l'Antiquité ? La question se pose tous les jours pour des raisons diverses dans des comités de pilotage et des comités scientifiques qui se penchent sur la création ou sur le devenir de « musées » de ce type : devons-nous les appeler historial, mémorial, centre d'archives, centre de documentation et de recherche, centre de culture et d'histoire, centre d'interprétation : des quantités de structures, associées à des bibliothèques et à des centres universitaires, pourraient tout aussi bien – et peut-être mieux – être les relais des questions évoquées. Car le mot « musée », plus que ce qu'il recouvre, attire aujourd'hui autant qu'il rebute, et ce pour des raisons souvent opposées ; de même que le mot « exposition » recouvre aujourd'hui des réalités totalement divergentes.

Et de fait, lorsqu'on en arrive à l'application de la loi sur les musées de janvier 2002, qui est la grande, la vraie nouveauté de notre réunion, on se heurte au passé historique de ces types de musées, on se heurte aux partis pris qui ont présidé à leur constitution, et à leur développement ou à leur stagnation. Si bien qu'aujourd'hui certains sont « musées de France » sans avoir les moyens de l'être vraiment, et d'autres souhaitent le devenir sans qu'on sache quel sera justement leur devenir.

Et si nous avons souhaité durant ces deux journées vous parler aussi de méthodes de travail, de moyens de développement, de choses à faire et à ne pas faire pour préserver l'extraordinaire potentiel mis en place au fil des décennies, c'est tout simplement par ce que, pour beaucoup d'établissements, il faudra suivre ou disparaître.

Jean-Marcel Humbert

Conservateur général du patrimoine à l'Inspection générale des Musées (direction des Musées de France)

L'évolution des musées de la Résistance et de la Déportation depuis dix ans

À l'occasion de cette table-ronde, la Fondation de la Résistance a tenté de repérer les créations d'établissements survenues depuis le rapport d'Emmanuelle François, sans prétendre à une véritable enquête auprès des intéressés. En recoupant diverses listes et utilisant les données disponibles via Internet, on peut affirmer que plus d'une trentaine de musées ou mémoriaux de la Seconde Guerre mondiale se sont ajoutés au 139 recensés il y a dix ans, la moitié étant consacrés à la Résistance ou à la Déportation.

La première remarque qui s'impose est que la vague de création de ces musées ne s'est pas arrêtée après le cinquantenaire de la Libération. Elle ne semble pas en voie d'extinction, puisqu'une dizaine de projets non réalisés ont été également repérés, par exemple, un musée du débarquement dans le Var, un musée de la Libération à Sault-les-Rethel, un musée de la ligne de démarcation à Génelard, la transformation en musée de la maison du D^r Dugoujon à Caluire, etc.

Les changements les plus intéressants concernent, au sein des musées de la Résistance et de la Déportation, la part croissante des musées dédiés spécifiquement à la répression et à l'internement : deux dans les nouveaux (Châteaubriant, Récébédou), au moins cinq dans les projets recensés (Maillé, Milles, Rivesaltes, Compiègne le CERCIL, association dédiée à l'étude des camps du Loiret). Si l'on y ajoute les moyens importants mis en œuvre durant la même période pour transformer des lieux existants à Oradour, au Mémorial de la Shoah, au Struthof, les musées de la Seconde Guerre mondiale reflètent bien une évolution de la mémoire collective abondamment attestée depuis les années 90 : pas seulement de la

mémoire de la Résistance vers la mémoire de la *Shoah*, mais plus généralement de la mémoire combattante vers une mémoire des victimes (étrangers internés, victimes civiles des massacres).

La tendance de ces musées des « années noires » à tenter de dépasser l'évocation de la période semble aussi s'affirmer, pour certains d'eux, avec plus de force que précédemment. Deux types d'élargissement peuvent se cumuler : l'ouverture des collections permanentes vers des périodes postérieures et la réalisation d'expositions temporaires concernant des phénomènes du passé proche ou du présent. Citons *Juno Beach* (ouverture sur le Canada aujourd'hui), La Coupole (guerre froide et conquête spatiale), le nouveau musée d'Oradour (parties sur la mémoire du massacre dans l'après-guerre et sur les leçons à tirer pour le présent), Thouars (expositions sur la citoyenneté du ministère de la Défense et sur l'histoire de la RFA), mais aussi la transformation du petit musée de l'Armée secrète à Estivareilles en musée du XX^e siècle.

Ces évolutions montrent que le monde de ces musées est tout sauf figé et « bouge » en fonction de l'évolution de la société qui l'entoure. Cela dit, ce processus d'adaptation est soumis à des conditions en moyens humains et en personnel qui, on peut le penser, creuse inexorablement les écarts, même si les disparitions de musées sont encore exceptionnelles. L'écart est énorme entre le musée *Juno Beach*, en Normandie, financé par le Canada à hauteur de plusieurs millions de dollars, et le musée du souvenir de Châlons-en-Champagne, installé dans le sous-sol de l'office d'aménagement et de construction de la Marne, ancien siège de la *Gestapo*, aménagé et géré par deux bénévoles. Et pourtant, il continue à participer tous d'un même phénomène : la volonté d'assumer une mission mémorielle, historique (par des publications sur papier ou CD-ROM), civique, voire morale, bien au-delà de la survie d'une collection muséale. Paradoxalement, malgré le grand manque de moyens de la plupart d'entre eux, par leur présence insistante ils continuent ainsi à poser de façon aigüe la question du rôle que nous voulons aujourd'hui assigner aux musées d'histoire et de société.

Bruno Leroux

Vers la professionnalisation des musées de la Résistance et de la Déportation

Les musées de la Résistance et de la Déportation sont nés pour la plupart de la volonté des déportés et résistants dans les années 60 à 80. Constitués sous forme d'association loi 1901, ils ont trouvé auprès des collectivités territoriales un local qui a pu dans certains cas être en lien direct avec le discours historique qu'ils souhaitaient mettre en place, par exemple, à Besançon, la Citadelle où furent fusillés cent résistants, à Nantua, l'ancienne maison d'arrêt.

Cette étape de constitution s'accompagne d'une collecte auprès des acteurs de la période d'objets, papiers, affiches, photographies qui témoignent de l'occupation, de la résistance et de la répression. Ces collectes sont fortement marquées par le territoire dans lequel s'inscrit le musée et ses témoins ou comme pour le musée de la Résistance nationale à Champigny par l'appartenance à une mouvance politique. La collecte est basée sur le don manuel et le dépôt, l'association récipiendaire tient au mieux un registre. L'investissement personnel des résistants et déportés dans ces musées permettent à ceux-ci d'être ouverts au public, tenant souvent les permanences et proposant des visites guidées.

Conscients de la nécessité d'assurer la pérennité de leur institution, mais également devant faire face à une trop large disponibilité et à des charges financières, les associations se tournent vers les collectivités territoriales pour assumer le fonctionnement : entretien des locaux, gardiennage, secrétariat tout en restant propriétaires des collections. Ce mode de fonctionnement ambivalent prend fin dans les années 80-90, les associations perdant leurs forces vives et soucieuses de continuer à rencontrer un public qui se fait de plus en plus exigeant en matière de présentation. La nécessité de professionnaliser les équipes se fait alors sentir et les associations essayent de trouver un interlocuteur. Souvent elles se tourneront vers la

commission mise en place par le ministère des Anciens combattants, ministère qui leur paraît être le référent.

D'autres privilégiant leur espace musée ou la qualité de leurs archives se tournent vers le ministère de la Culture et obtiennent ainsi une reconnaissance qui les conduit à un certain nombre d'exigences en particulier en matière de collection et conservation.

À la quête ordonnée se substitue l'inventaire et quelques règles et normes en vigueur dans l'ensemble des musées.

Un registre est tenu des entrées d'objets avec la date d'arrivée, le donateur ou déposant, la description, les matières et techniques inhérentes à l'objet, les dimensions, le lieu de découverte ou l'histoire de l'objet ou du document, l'état de l'objet.

Toutes autres sources d'informations existantes doivent être recueillies, le déposant pouvant être à lui seul une source de part son itinéraire et sa relation à l'objet. Dans ce cas, il y aura nécessité de consigner son témoignage sur un support écrit, audio, vidéo qui viendra alimenter le dossier de l'objet.

Cette inscription au registre donne naissance **au numéro d'inventaire** qui reflétera l'année, sa provenance et le nombre d'objets dans le lot. Ce numéro sera inscrit sur l'objet selon un **système de marquage** qui ne doit pas dénaturer la pièce mais qui ne doit pas se perdre.

L'objet sera ensuite conditionné (boîte, emballage de protection, chemise...), si les possibilités du musée le permettent une photographie ou une numérisation sera faite.

L'objet ou l'archive gagneront ensuite une réserve ou une vitrine qui dans les deux cas réuniront des **conditions de sécurité, de propreté et de stabilité du climat**. Il sera indiqué sur le registre sa localisation et tout mouvement devra donner lieu à une fiche dans son dossier permettant ainsi de suivre ses déplacements, ses restaurations.

Cet aspect normatif permet **une bonne gestion mais aussi une meilleure divulgation** auprès des chercheurs.

En faisant le choix de s'en remettre à une gestion scientifique de leurs collections, souvent par des personnels spécialisés, appartenant aux différents corps du patrimoine des collectivités ou de l'État, ces associations ont opté pour un choix d'avenir. Composées essentiellement de témoins, elles s'étiolent et ont du mal à trouver des forces vives qui de toute façon ne pourront pas jouer ce rôle de médiateur. En se tournant vers la sphère publique et en acceptant par des clauses de dévolution qui peuvent dans certains cas, comme à Champigny être liées à la dissolution de l'association, ou comme à Besançon ou Nantua en transférant la propriété vers une collectivité publique qui assume la présentation mais aussi la mise en valeur et la conservation, ces associations fondatrices continuent ainsi de répondre au devoir de mémoire qu'elles avaient inscrit au cœur de leurs statuts fondateurs.

Elizabeth Pastwa
Directrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon

Conservation préventive et ressources restreintes : un défi à relever

Pourquoi la conservation préventive ?

Parce qu'un objet a une durée de vie beaucoup plus longue que celle du professionnel qui s'occupe de lui. C'est pourquoi il faut toujours respecter l'intégrité des œuvres ; se souvenir que nous ne serons pas les seuls à intervenir dans la vie de l'objet, que notre connaissance est parfois limitée et que rien d'irréversible ne doit être fait.

Parce que les agents de dégradation sont très nombreux et d'origines variées.

Parce que les collections courent des risques divers et de différents types :

- risques liés aux conditions de conservation : les plus évidents et souvent les plus onéreux ;

- risques liés à la diffusion (expositions, prêts...);
- risques liés à l'homme : habitudes de travail inadéquates, absence de procédures ou de protocoles, méconnaissance des collections.

Même avec des ressources restreintes, qu'elles soient matérielles, financières et/ou humaines, on peut arriver à des résultats satisfaisants tendant à un objectif principal : pérenniser la vie des collections. Bien entendu, on n'arrêtera pas le vieillissement intrinsèque des matériaux constitutifs des œuvres, mais on tendra à ralentir ce vieillissement et à limiter l'effet des agents de dégradation.

Comment améliorer la situation du musée au regard de la conservation préventive ?

La première chose à faire est d'aiguiser son regard, d'observer la collection dont on s'occupe en se demandant quels risques elle court. Il est impossible d'agir sur toutes les causes de risques quand on a des ressources restreintes, mais on peut incontestablement éliminer certaines causes et en réduire d'autres.

C'est souvent un travail à long terme, sur plusieurs années, par manque de temps, de moyens, de personnel. Une des solutions est d'organiser un programme régulier de conservation préventive et de s'y tenir. Ainsi, le jour de fermeture hebdomadaire peut par exemple être consacré à l'amélioration des conditions de conservation.

En fonction des priorités, les actions entreprises peuvent concerner :

- la mise à jour de l'inventaire, le marquage des objets et la documentation (quand on connaît sa collection, on sait ce qui manque et on peut mieux la mettre en valeur),
- la maintenance des locaux de réserves (par exemple, la poussière attire les insectes et les rongeurs. Elle est vecteur de spores, et favorise la corrosion des métaux...),
- le rangement en réserves (mise en boîtes, protection contre la lumière et la poussière, mise en tiroir des textiles ...),
- les manipulations (porter des gants pour éviter la corrosion ou les traces ; éviter toute manipulation inutile ; faire des copies des documents originaux pour éviter de les manipuler ensuite...),
- les œuvres en exposition. Penser à mettre à distance les objets du public. Éviter de placer les objets devant les évacuations d'air ou de climatisation, les courants d'air, les sources de chaleur ou de lumière directe (pose de rideaux ou peinture sur les fenêtres). Respecter l'intégrité de l'œuvre (pas de trous, de ruban adhésif, de pâte adhésive... auxquels on préférera l'utilisation de fils de nylon gainé par exemple),
- la mise en place d'inspections régulières de la collection. C'est à cette occasion que l'on observe les changements (apparition de moisissures, corrosions nouvelles, infestation active...) et que l'on essaie d'en déterminer la cause,
- la mise en place de protocoles de prêt, de marquage, d'accès à la réserve...,
- la documentation des interventions réalisées sur les objets (pour garder une mémoire des différentes actions et des procédures de travail qui permettront de faire le relais entre les différents responsables).

Un programme de conservation préventive ne peut être mis en œuvre que si l'ensemble du personnel, mais aussi les élus, les décideurs, les partenaires (enseignants, stagiaires...) sont sensibilisés. C'est un travail à long terme, qui se fait en équipe. Dans le cas de musées aux ressources restreintes, nombre de tâches peuvent être réalisées en interne. L'intervention de spécialistes n'est donc pas un préalable, mais peut cependant être nécessaire pour la réalisation de projets particuliers.

Frédérique Vincent
Restauratrice
Consultante en conservation préventive

(1) Programme des deux journées :

Ouverture de la table-ronde par : Geneviève Gallot, directrice de l'INP ; Francine Mariani-Ducray, directrice des musées de France ; Jacques Vistel, vice-président de la Fondation de la Résistance ; Marie-José Chombart de Lauwe, présidente de la Fondation pour la mémoire de la Déportation.

Panorama des musées de la Résistance et de la Déportation par Bruno Leroux, directeur historique de la Fondation de la Résistance et Jean-Marcel Humbert, conservateur général du patrimoine à l'Inspection générale des musées, direction des Musées de France.

La diversité des statuts

- « Un partenariat avec une collectivité territoriale : le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon » par Élisabeth Pastwa, directrice du Musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon.
- « Un exemple spécifique » par Agnès Bruno, conservateur du patrimoine, Musée des pays de l'Ain.
- « Un partenariat par convention avec les Archives de France : le Musée de la Résistance nationale » par Guy Krivopissko, conservateur, Musée de la Résistance nationale, Champigny-sur-Marne.

La présentation des objets

- « L'exemple des affiches » par Sébastien Fraux, responsable du Centre Edmond Michelet de Brive.
- Visite commentée du Mémorial du maréchal Leclerc et de la Libération de Paris-Musée Jean Moulin par Christine Levisse-Touzé, directrice du Mémorial-Musée et Jean-Jacques Raynaud, architecte et muséographe.

Atelier conservation

- « Conservation préventive et moyens restreints : principes généraux » par Frédérique Vincent, restauratrice et Frantz Malassis, responsable des archives à la Fondation de la Résistance
- « Les actions de conservation préventive dans un musée » par S. Fraux

Atelier inventaire

- « L'inventaire réglementaire des musées de France : définition. Les adaptations possibles » par J.M. Humbert,
- « Étude de cas : l'inventaire du Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne » par Xavier Aumage et Céline Heytens.

Atelier diffusion

- « Internet : lieu de ressources » par B.Leroux
- « Les publications » par É. Pastwa,

Atelier partenariat et réseaux

- « Le rôle de la direction des Musées de France » par J.M. Humbert.
- « Réseau du Musée de la Résistance nationale de Champigny-sur-Marne » par G. Krivopissko.
- « Actions communes des musées de Corrèze » par S. Fraux.

Les modérateurs de cette table ronde :

- Marie-Hélène Joly, conservateur général, chef adjointe de l'Inspection des musées de France.
- Paule René-Bazin, conservateur général du patrimoine, adjointe au directeur de la mémoire, du patrimoine et des archives, ministère de la Défense.
- Victor Convert, directeur général de la Fondation de la Résistance.

(2) Nous tenons aussi à remercier M^{me} Anouk Bassier, directrice-adjointe des études du département des conservateurs, chargée de la formation permanente à l'INP et son assistance M^{me} Murielle Canarelli ainsi que M^{me} Florence Le Corre, responsable du centre de ressources documentaire de l'INP et son assistante M^{me} Nathalie Malbet.